

erreur de diagostic _ faire condamner un pn

Par marmotte_65, le 06/06/2012 à 05:49

bonjour

je me suis rendue compte avec l'aide de divers renseignements et de longues recherches personnelles que mon ex conjoint est un pervers narcissique type 7 , qui a durant 19 ans m' a dévalorisé , et percecuter lors de notre 1 ère séparation en 2006 , a tout fait pour me placer dans une confusion extrême ,hdt d'un mois en 2006 ,de 2006 à 2007 il a manipulé ma famille , mes amis , à la sortie du hp , on m'a droguée d'anti dépresseurs , " un traitement de cheval "

puis en 2007 séparation effective de couple de ma part et fuite de la ville ou nous habitions, il m 'a spolié d 'une partie de la plus value de la vente de notre maison, a vidé la location que nous avions alors, m 'a volé de l 'argent, mes affaires perso,

puis a demandé la garde de notre enfant unique,

a fait de fausses déclarations services de police,

des 2007 j 'ai subi 2 années de meo ; en 2008 une expertise psychologique et psychiatrique ou on a soit disant détecter une maladie bi polaire ,

a partir de 2007, j 'ai refusé tout traitement médical, sauf kiné durant quelques mois, je considérais alors ne pas être atteinte de cette maladie, mon ressenti était si fort que je ne pouvais accepter un tel diagnostic

a présent, en 2012 soit 5 années de vie sans lui, je suis me suis remise petit à petit, j 'ai refait ma vie, je me suis reconstruite après des années de dévalorisation; de perte d 'estime de soit; d'humiliation de doutes et d'anxiété

JE VOUDRAIS FAIRE ENTAMER UNE PROCEDURE AFIN DE DENONCER DE GENRE DE COMPORTEMENT INADMISSIBLE, INHUMAIN, ou ma parole a été a l'époque sans valeur ; personne n 'a cru à mon discours ; ni mes proches, ni l'hp;

j ai du me battre pour obtenir de 2007 à 2009 avec l'aide de mon avocat la garde de mon enfant

mais pour le reste les agissements cruels et insénsé du père de ma fille , ce que j ai subis , je ne peux en rester là ,

de plus , qu 'en ait il de la responsabilité de l' hp ? ou ces medecins ne m 'ont pas écouter , j ai récupéré mon dossier médical dès 2007 ,

j ai bien été harceler moralement,

je me défendais hors, personne n'a pris la peine de donner une valeur à mes paroles,

j 'ai eu ce que j appellerai l 'instinct de survie , je me suis enfuis avec ma fille afin de nous protéger, loin de cet homme ignoble , dans les hautes pyrénées ma question est la suivante ; COMMENT FAIRE COMDAMNER CET HOMME ?